

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 MAI 2026

Délibération n° D-2026-122

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 12/05/2026

Publication :
le 22/05/2026

Tarifs municipaux - Aides aux vacances enfants - Séjours 2026

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Baptiste PEYRAUD, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Thibault HEBRARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Ségolène BARDET, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Julie SIAUDEAU

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY.

Direction de l'Education

**Tarifs municipaux - Aides aux vacances enfants -
Séjours 2026**

Monsieur Nicolas VIDEAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans une société où le départ en vacances constitue un modèle social pour la majorité des enfants, ne pas partir peut représenter une forme d'exclusion.

Dans le cadre de sa politique d'action sociale familiale, la CAF, avec le dispositif « Aide aux vacances enfants » (AVE) permet de rendre accessible les départs en colonies de vacances des enfants âgés de 8 à 11 ans.

Cet appel à projet s'adresse aux organisateurs de séjours d'une durée minimum de 5 jours et 4 nuits. Il permet, grâce à une participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui gère le dispositif, de diminuer les coûts supportés par les familles dont le quotient familial est compris entre 0 et 1500.

Le dispositif adopté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour 2026 prévoit :

- QF de 0 à 200 : aide de 350 €
- QF de 201 à 700 : aide de 300 €
- QF de 701 à 1200 : aide de 250 €
- QF de 1201 à 1500 : aide de 200 €

L'aide aux vacances n'est utilisable qu'une seule fois par enfant et doit être utilisé pendant les vacances scolaires. L'aide est directement versée auprès de la collectivité.

Le séjour organisé par la Ligue de l'Enseignement « Les Aventuriers en herbe » à St Priest de Gimel (19) du 20 au 24 juillet 2026 ainsi que le séjour organisé par le centre PEP « Cap Océan » à La Turballe (44) du 17 au 21 août 2026. Ceux-ci peuvent donc répondre à l'appel à l'AVE, dans le cadre des accueils de loisirs municipaux.

Ainsi, la tarification applicable aux familles, déduction faite de l'aide aux vacances, serait de :

Tranches CAF	Montant par jour en €
0 à 200	8,45
201 à 700	11,47
701 à 1200	21,15
1201 à 1500	28,96

Pour les familles ne pouvant bénéficier de l'AVE, la tarification « séjour court » s'appliquerait.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la tarification proposée applicable aux familles bénéficiant de l'AVE et, autoriser la signature, le cas échéant, de tout document s'y rapportant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ